

**A l'Assessorat régional de l'Education, de l'Université,
de la Recherche et des Politiques de la jeunesse
250, Avenue Saint-Martin-de-Corléans
AOSTE**

Je soussigné/e Nom _____ Prénom _____

né/e le _____ Commune de naissance _____ Prov. _____

Commune de résidence _____

Adresse _____

_____ Code Postal _____ Téléphone _____

Code fiscal | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Domicilié/e _____ Prov. _____

Adresse _____ Code Postal _____

Téléphone _____ E-Mail _____

DEMANDE

**A PARTICIPER AU CONCOURS EN VUE DE L'ATTRIBUTION DE DEUX BOURSES
D'ETUDES POUR SUIVRE UN STAGE INTENSIF ORGANISE DU 18 JUILLET AU 7 AOUT 2020
PAR L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES.**

DECLARE

**En vertu des dispositions visées à la loi régionale n° 19 du 6 août 2007 et averti(e) des sanctions pénales
prévues en cas de fausses attestations ou de déclarations mensongères**

- être effectivement domicilié/e en Vallée d'Aoste depuis au moins un an |__| OUI |__| NON
- fréquenter, au cours de l'année scolaire 2019/2020, la quatrième classe auprès de _____

et avoir obtenu à la fin du premier période de l'année scolaire 2019/2020 les notes suivantes en **français** :
ECRIT _____ ORAL _____ ;

- avoir obtenu à l'issue de l'année scolaire 2018/2019 fréquentée auprès de _____

_____ les notes suivantes :

ainsi que la limitation du traitement, ou celui de s'opposer au traitement desdites données, et ce, en présentant une réclamation au DPO de la Région autonome Vallée d'Aoste, aux adresses susmentionnées.

8 - Au sens de l'article 77 du Règlement, toute personne considérant que le traitement des données qui la concernent est effectué en violation des dispositions dudit règlement peut envoyer une réclamation au Garant pour la protection des données, à l'adresse indiquée sur le site www.garanteprivacy.it.

9 - La communication des données personnelles est nécessaire aux fins de l'octroi des aides visées par la présente requête. En cas de refus de communiquer les données demandées, lesdites aides ne pourront pas être versées.

Date _____ Signature en entier de l'étudiant _____

La signature du demandeur doit être apposée en présence du fonctionnaire préposé à cet effet ; dans le cas contraire, le signataire doit joindre à sa demande la photocopie d'une pièce d'identité valable.

Le fonctionnaire compétent _____

COMMUNICATION D'OUVERTURE DE LA PROCEDURE

Au sens des articles 12 et 13 de la loi régionale n° 19/2007

Aux termes de l'article 13 de la loi régionale n° 19 du 6 août 2007, il est communiqué ce qui suit :

- a) **Ouverture de la procédure** : le premier jour suivant le délai de dépôt des actes de candidature, soit le 11 avril 2020 ;
- b) **Organe compétent à l'effet d'adopter l'acte final** : Région Autonome Vallée d'Aoste - Assessorat de l'Education, de l'Université, de la Recherche et des Politiques de la jeunesse - Politiques de l'éducation ;
- c) **Objet de la procédure** : attribution des bourses d'études mises à disposition par la Communauté française de Belgique ;
- d) **Structure compétente** : Politiques de l'éducation - Bureau des bourses d'études et des aides aux écoles paritaires ;
Responsable de la procédure : le dirigeant, Danilo Riccarand ; le pouvoir de substitution en cas d'inaction est exercé par le coordinateur du Département Surintendance des écoles ;
Responsable de l'instruction : Sabrina Villot ;
- e) **Délai dans lequel la procédure doit s'achever** : trente jours à compter du 10 avril 2020, sauf en cas de suspension des délais au sens de la loi régionale n° 19/2007 ;
Mesures pouvant être appliquées en cas d'inaction de l'Administration : recours au Tribunal administratif régional dans l'année qui suit l'expiration du délai d'achèvement de la procédure ;
- f) **Bureau où les actes relatifs à la procédure peuvent être consultés** : Politiques de l'éducation - Bureau des bourses d'études et des aides aux écoles paritaires - 250, Avenue Saint-Martin de Corléans - 11100 - AOSTE - Téléphone 0165/275856.

**Signature pour prise de connaissance de la note d'information
"Communication d'ouverture de la procédure"**
